

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du mardi 8 Février 2011**

L'an deux mille onze, le huit Février, à vingt heure trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du PAYS DU HAUT ENTRE DEUX MERS s'est réuni à Neuffons, sous la présidence de Madame Solange MENIVAL.

Date de la convocation : 2 Février 2011

Date d'affichage de la convocation : 2 Février 2011

Nombre de membres en exercice : 72

**Étaient présents (Titulaires) : 26**

MENIVAL – CASTAGNET – MARTY – BOUGES – MONGIE – LONGO – GAY – DELAS – LECOURT – BOISSONNEAU – BLUTEAU – GOMES – FAVORY – BORDAS – VIAUD – DARROQUY - PUAUD – HATRON – LE HOUARNER – DIDIER – JEAN – LABORDE – ARMELLIN – CHARBONNIER – CADIC – BORDAS

**Étaient présents (suppléants) : 15**

DUTHIL - VINCENTE – MASCOTTO – MALANDIT SALLAUD - GARRY – STEFANI – ARTIGAUT – MAURO – COUTOU – MARNIESSE – POSSAMAI – LANGEL – CARLEY – DUPRAT – NOUVEL

**Étaient absents /excusés :**

MARASSE – VAILLIER – ROUILLON – JAUTARD – BOUIN – BLOT – MONIC – BRUJERE – CALLEDE – MEYNARD – PICON - DAMORAN – CARDEVILLE – SAINT MARC – BOLZAN – CUVILLIER – ALAMINOS – DUPUCH – GERY – BLANCHARD – REBIERE – BESSETTE – PIMOUGUET – LACHAIZE – COMIN – DUBOURG – COURGEAU – RIZETTO – BRY – CATHERINEAU – DULONG – LAMOUREUX – LIMOUZIN – BONNAMY – DURU – DALLA LONGA – GOUACHE – REBILLOU – D'AMECOURT – AUCOIN – CORNALE – LANCEPLENE – GAULTIER GUIBERT – BROUSSE – BOUDIGUE - KERGEFFROY

**Membre de droit** : Marie-Henriette GILLET, représentante du CESR

**Secrétaire de Séance** : Thierry LABORDE, CDC Monségurais

Madame MENIVAL ouvre la séance. Elle donne la parole à Monsieur LABORDE, Maire de la commune de Neuffons, qui nous accueille et nous souhaite la bienvenue dans sa commune. A l'issue de la réunion, il invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

**I / Approbation du procès verbal du dernier comité syndical**

Pas de remarque sur le procès verbal de la séance du comité syndical du mardi 7 Décembre 2010 : il est approuvé à l'unanimité.

**Votants : 42    Pour : 42    Contre : 0    Abstention : 0**

**II / Vote du Compte administratif 2010**

Présentation du compte administratif 2010, indiquant que celui-ci fait ressortir un résultat global de 35 264, 44 €, réparti comme suit :

		<b>DEPENSES (€)</b>	<b>RECETTES (€)</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section Fonctionnement	129 085, 74	162 339, 18
	Section Investissement	35 627, 74	37 638, 74
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>164 713, 48</b>	<b>199 977, 92</b>

La Présidente ayant quitté la salle, M. Jean-Marie HATRON, doyen de l'assemblée, est désigné Président de séance. Le nombre de votants passe de 42 à 41.

Après en avoir entendu l'exposé, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2010.

**Votants : 42    Pour : 42    Contre : 0    Abstention : 0**

### III / Affectation du Résultat 2010

<b>Résultat de Fonctionnement</b>	
A. Résultat de l'exercice	+ 20 836, 98 €
B. Résultats antérieurs reportés	+ 12 416, 46 €
<b>C. Résultat à affecter (= A+B hors restes à réaliser)</b>	<b>+ 33 253, 44 €</b>
<u>D. Solde d'exécution d'investissement</u>	
D 001 (besoin de financement)	0, 00 €
R 001 (excédent de financement)	2 011, 00 €
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	0, 00 €
Excédent de financement	0, 00 €
<b>F. Besoin de financement</b>	<b>= D+E</b>
	<b>2 011, 00 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>= G+H</b>
	<b>33 253, 44 €</b>
<b>G. Affectation en réserves R 1068 en Investissement</b>	<b>0, 00 €</b>
<b>H. Report en Fonctionnement R 002</b>	<b>33 253, 44 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	<b>0,00 €</b>

**Votants : 42    Pour : 42    Contre : 0    Abstention : 0**

### IV / Approbation du Compte de gestion 2010

Florence CAPPELLE informe que le Compte administratif 2010 de la structure se révèle être en parfaite adéquation avec le Compte de gestion 2010 dressé par le Receveur et que ce dernier n'appelle ni observation ni réserve de sa part. L'assemblée vote à l'unanimité l'approbation du Compte de gestion 2010 du Syndicat Mixte.

**Votants : 42    Pour : 42    Contre : 0    Abstention : 0**

### V / Débat d'Orientations Budgétaires 2011

Madame la Présidente invite Florence CAPPELLE à présenter en détail les orientations budgétaires pour l'année 2011. Comme vu en Bureau la semaine précédente, les montants des 2 sections sont les suivants :

Recettes / Dépenses de FONCTIONNEMENT en équilibre = 283 188, 44 €,

Recettes / Dépenses d'INVESTISSEMENT en équilibre = 4 378, 88 €.

L'importance de la somme en Fonctionnement est liée aux Charges / Produits exceptionnels d'un montant de 159 786 € pour l'opération OCM (135 846 €) et l'opération des P@T (23 940 €).

Madame MENIVAL invite l'assemblée à débattre des chiffres présentés. Madame JEAN demande s'il est normal que le montant des primes d'assurances prévu en 2011 soit inférieur au montant prévu en 2010. Florence CAPPELLE répond qu'il s'agit en fait des primes d'assurances de l'année 2010, puisque les paiements se font à N+1, et qu'il s'agit donc du montant de la facture envoyé par l'assureur, que c'est donc tout à fait normal.

## II / Le devenir foncier

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE pour présenter la démarche en cours. Florence CAPPELLE informe les membres du comité syndical que l'étude lancée début Octobre 2010 est en cours et que la présentation aura lieu le mercredi 23 Février 2011 à Neuffons. Madame MENIVAL invite toutes les personnes intéressées à venir y assister et à se mobiliser.

## IV / Les circuits courts

Florence CAPPELLE informe les membres du comité syndical que le recensement des producteurs faisant de la vente directe est terminé. Il a permis d'identifier 26 producteurs qui pourront apparaître dans le guide. Cependant le recensement n'est pas terminé, si des producteurs se manifestent dans les prochaines semaines, ils pourront tout à fait être intégrés. Madame MENIVAL rappelle que les viticulteurs n'ont pas été intégrés à ce recensement puisqu'il s'agissait de la promotion des circuits courts dans le cadre de la restauration collective, mais qu'une démarche pourrait être lancée ultérieurement pour soutenir la filière viticole.

Pour la création et l'édition du guide, Madame MENIVAL propose de faire une demande de soutien financier au Conseil Général de la Gironde et au Conseil Régional d'Aquitaine.

**Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical décident :**

- d'autoriser le dépôt d'un dossier de demande de subventions auprès du Conseil Général de la Gironde et du Conseil Régional d'Aquitaine.

**Votants : 42    Pour : 42    Contre : 0    Abstention : 0**

## V / OCM

Anne-Sophie DESANGIN informe les membres du comité syndical que la décision du Ministère est arrivée par mail en version scannée le 3 Janvier 2011. Madame MENIVAL insiste sur le fait que la décision papier n'a toujours pas été transmise du fait des transferts de dossiers de la Préfecture à la DIRECCTE et qu'il est donc très difficile d'obtenir des informations.

Anne-Sophie DESANGIN présente brièvement la décision prise par le Ministère.

- Pour les subventions investissement : 85 125 €
  - Aides à l'investissement : 79 821 € (participation de l'Etat alignée sur celle du Conseil Régional d'Aquitaine : 79 821 €) ;
  - Acquisition d'un panneau d'affichage électronique A3P (30%) : 5304 €.
- Pour les subventions de fonctionnement : 39 039 € (poste animateur, participation aux bilan-conseils, actions collectives, etc). L'intervention du FISAC se fait sur le principe du financement tripartite : 33% au lieu de 50%

### Volet fonctionnement :

Suite à la décision du FISAC, un écart de 6 672 € apparaît dans le budget pour la réalisation et l'évaluation des bilan-conseils. Madame MENIVAL indique qu'un comité de pilotage sera organisé dans les prochaines semaines. Madame MENIVAL propose de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général de la Gironde pour combler ce manque.

**Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical décident :**

- d'autoriser le dépôt d'un dossier de demande de subventions auprès du Conseil Général de la Gironde pour la réalisation et l'évaluation des bilan-conseil dans le cadre de l'OCM.

**Votants : 42    Pour : 42    Contre : 0    Abstention : 0**

### Volet actions collectives :

Anne-Sophie DESANGIN présente les financements accordés par le FISAC pour l'opération de dynamisation des marchés :

- 15 animations ont été réalisées pour un montant total de 8 464 € HT + 446 € de TVA ;
- Trois financeurs ont été mobilisés : le CG33 à hauteur de 20% (soit 1693 €), le FISAC à hauteur de 25 % (hors coût animateur) (soit 569,25 €) et la participation des communes à hauteur de 3 601 € ;
- Du fait de la décision du FISAC un manque de 3 046, 50€ reste à financer.

Madame MENIVAL informe les membres du comité qu'un comité de pilotage sera organisé courant Mars afin d'étudier

et de décider comment ce manque va être financé.

Anne-Sophie DESANGIN présente ensuite l'évaluation de l'opération des marchés qui a été menée sur le marché de Sauveterre, sur lequel il y a eu le plus d'animation (6 en tout). D'une façon générale c'est un retour positif de la part des commerçants et des clients.

## **VI / Les Points d'@ccès à la Téléformation (P@T) du Haut Entre Deux Mers**

Florence CAPPELLE fait le point sur l'opération P@T. Elle informe les membres du comité syndical qu'il va y avoir un démarrage échelonné du dispositif. Pour l'heure, les animateurs et agents d'accueil P@T ont reçu une formation le 31 Janvier et 1er Février 2011, la conception de la communication est en cours, la signature des conventions, etc. Le lancement opérationnel aura lieu très prochainement avec le lancement de l'opération d'initiation du grand public à Internet (du 14 Février 2011 au 14 Juin 2011).

## **VII / Chantier formation 2**

Florence CAPPELLE présente des photos du chantier formation. Elle informe les membres du comité que le chantier a pris un peu de retard du fait d'imprévus sur le chantier. Malgré ce contre-temps tous les stagiaires ont intégré le chantier à la fin du mois de Janvier. L'encadrement, aussi bien par l'organisme de formation IDC pro et par le GEIQ Val de Garonne se passe très bien.

## **VIII / Connaissance des besoins du tissu économiques local du Pays du Haut Entre Deux Mers**

Madame MENIVAL laisse la parole à Anne-Sophie DESANGIN pour présenter les projets du groupe « connaissance des besoins du tissu économique local ». Anne-Sophie DESANGIN présente l'action qui a émané de ce groupe d'échange : l'organisation d'une demi-journée de rencontre avec les entreprises qui aura lieu le vendredi 15 avril 2011 de 13h à 19h, avec des stands et ateliers de discussions, dans la salle des conférences et les couloirs de la Mairie de La Réole.

Les thématiques qui seront abordées lors des ateliers-débats sont au nombre de trois :

- L'emploi sur le territoire/ outils d'aide au recrutement ;
- Le développement de l'entreprise et financements (organismes de financements, banques, gironde-initiative, etc) ;
- L'innovation dans le secteur du bâtiment, éco-construction, l'accès aux marchés publics.

Des témoignages d'expérience des chefs d'entreprise sont également prévus.

**Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical décident :**

- D'organiser un forum de l'entreprise courant Avril 2011, pour un coût financier compris entre 2 000 et 3 000 € ;
- D'autoriser le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Aquitaine pour les frais de communication qui seront engagés.

**Votants : 42    Pour : 42    Contre : 0    Abstention : 0**

## **XIV / Questions diverses**

Madame MENIVAL souhaitait faire un point des chiffres clés du territoire. Elle laisse donc la parole à Anne-Sophie DESANGIN pour présenter ces chiffres, à savoir : la population du territoire, la densité, la population active, la population active par CSP, emplois par secteur d'activité, revenu net imposable, entreprises par secteur d'activité et les créations d'entreprises.

Pas d'autres questions. La séance est levée à 22h40.